



Association Genevoise des Techniciens
Fondée en 1965, regroupe les titulaires diplôme de technicien ET

Case postale 5490
1211 Genève 11 Stand
CCP 12-17570-3

PV de l'Assemblée Générale 2000 de l'AGT

Date : 16 novembre 2000

Présents :

Membres du comité

Didier MOULLET	Président
Serge Di LUCA	Trésorier
Philippe ESSELBORN	Relation ASET
Laurent DUMONT	Secrétaire & Archiviste
Christophe BATTAGLIERO	Rédacteur bulletin
Marc BERCHTEN	Rédacteur bulletin

Membres

MM Buclin, Giroud, Deschenaux, Drocco, Bordignon et Schär.

Jean-Paul Deschenaux nous informe qu'il devra quitter la séance à 19h30.
M. Leubet, représentant l'ASET, est également présent pour cette Assemblée Générale.

Absents :

Membres excusés

Alain Freiholz
Jean-Claude Gardiol

Ouverture de la séance à 18h30, au Cercle des Vieux Grenadiers à Carouge.

1 Ouverture et salutations

- Le Président déclare la 36^{ème} Assemblée Générale de l'Association ouverte.
- Distribution du listing des présences.
- Demande si il y a des divers pour la fin de la séance. Alain Bordignon s'annonce.
- Présentation du comité sortant avec les noms et fonctions. Remerciements à tous pour le travail fourni durant cette année 2000.

2 Lecture et approbation du PV de l'Assemblée Générale 1999

- Le PV de l'Assemblée Générale 1999 est lu par L. Dumont (Secrétaire) et approuvé à l'unanimité.

Compte-rendu de l'année 2000

- Le comité s'est réuni à 9 reprises.
- Marc Berchten est venu grossir les rangs du comité. Nous l'avons accueilli avec plaisir.
- Il y a eu 3 parutions de notre bulletin (mars, juin et octobre 2000).
- La visite organisée chez TetraPak a été annulée, dû à un manque d'inscriptions. Vu le peu de candidats pour les sorties techniques, l'organisation de sorties d'agrément a été proposée. Une sortie en kart et en ski est prévue pour l'année 2001.

3 Relations AGT – Ecoles

CEPTA

- Vu la proximité du lieu de travail du Président, il n'y a pas eu besoin de prendre officiellement contact avec les dirigeants du CEPTA.
- Reçu du CEPTA la liste des lauréats (6 sections). La cérémonie de remise des diplômes a eu lieu le 29 juin aux Forces Motrices, en présence de Mme Martine Brunschwig-Graf. 6 stylos ont été offerts aux premiers de chaque section.
- Concernant le niveau des travaux de diplômes, nos experts présents n'ont pas été surpris par rapport aux années précédentes. Le contenant des diplômes est malheureusement plus intéressant que leur contenu.

IFAGE

- Contact a été pris avec M. Sprüngli de l'IFAGE en date du 19 octobre.
- Reçu de l'IFAGE la liste des lauréats (2 sections). La cérémonie de remise des diplômes a eu lieu le 22 novembre à l'Uni-Mail, de Genève en présence de Mme Martine Brunschwig-Graf et des membres du comité. 2 lampes de poches MAG LITE ont été offerts aux premiers de chaque section.
- Concernant le niveau des travaux de diplôme, il est apparu, pour la section électronique, que le choix d'un diplôme (Evaluation et test d'un logiciel) ne soit pas conforme aux standards de la branche. Les experts ont refusé de noter ce travail, car difficilement quantifiable. L'AGT doit prendre contact avec les responsables de l'IFAGE afin de recentrer le débat concernant le niveau à atteindre.

- Electronique : 6 candidats
 1 refusé aux examens
- Génie Civil : 5 candidats
 1 refusé aux examens
 1 échec

4 Relations AGT – ASET

- Suite aux différents problèmes de traduction qui durent depuis des années entre l'AGT et l'ASET, le comité a décidé d'organiser une rencontre entre les deux parties. Date avait été retenue le 26 octobre au Restauroute de Gruyères, en présence de MM. Heimann, Gassmann et Leubet d'une part et MM Moullet, Esselborn, Di Luca, Battagliero et Dumont de l'autre part. Philippe Esselborn fait une lecture rapide du PV de la rencontre. Pas de commentaires particuliers. Néanmoins, une amélioration se fait sentir suite à cette rencontre.
- La réunion des délégués à Olten a eu lieu le 27 mai, en présence de MM Moullet et Esselborn.

5 Présentation des comptes

- La parole est donnée à S. Di Luca pour la présentation des comptes.

Solde en Caisse à la fin de l'année 2000 : 52.30
Solde en Poste à la fin de l'année 2000 : 5690.50

- Les vérificateurs des comptes, MM Alain Bordignon et Jean-Paul Deschenaux confirment l'exactitude et la parfaite tenue des comptes. L'assemblée générale les approuve et décharge le trésorier pour l'année 2000.

6 Admissions – Démissions

- Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir MM Pierre-Alain Roessli et Stéphane Saegesser.
- Nous avons reçu la démission de M Stephan Muller.
- Et finalement, en conformité avec les statuts de l'association, nous demandons la radiation de 5 membres pour non paiement de la cotisation. Il s'agit de MM Philippe Beley, Angelo Cavazzini, Olivier Levrat, José-Emanuel Liavona et Jacques Zehnder.
- L'association est forte, en cette fin d'année 2000, de 91 membres. Merci à vous tous qui permettez à notre association de vivre.

A noter que nous avons tenu compte que de la cotisation annuelle de 60.-. L'augmentation demandée en cours d'année (20.-), ne peut être considérée étant donné que les 3 rappels n'ont pas été envoyés pour non-paiement.

7 Site Internet

- Comme prévu lors de l'assemblée générale de 1999, un site Internet a été créé. L'adresse est la suivante : www.agtech.ch. Nous vous invitons vivement à le visiter, vous y trouverez toutes les informations concernant la vie de notre association.

Projets pour l'année 2001

8 Election du Président

- D. Moullet demande sa réélection. L'assemblée générale l'approuve à l'unanimité.

9 Election du Trésorier

- S. Di Luca demande sa réélection. L'assemblée générale l'approuve à l'unanimité.

10 Election du Comité

- Les autres membres du comité sont réélus à l'unanimité.

11 Election de membres d'honneur

- Le comité propose d'élire comme membres d'honneur les fondateurs de l'Association, et également les membres de plus de 25 ans d'association.
- MM Argiris et Gardiol seront nos premiers membres d'honneur.
- Une recherche doit être effectuée pour nos membres de plus de 25 ans de loyauté.
- Proposition est faite de leur remettre un présent, ou une invitation, lors de la prochaine assemblée générale.

12 Désignation des experts et observateurs

- Aucun besoin, car cette année, il n'y aura pas de session.

13 Vérificateurs des comptes

- Sont désignés pour être vérificateurs des comptes 2001,

MM Alain Bordignon et Christian Sinigalia.
M Jean-Paul Deschenaux en tant que suppléant.

14 Position de l'AGT face aux demandes de l'ASET

- L'ASET, depuis l'année passée déjà, a décidé de devenir professionnelle. Pour mettre en place leur structure de travail, ils nous ont demandé une plus importante contribution financière (Cotisation de 40.- à 55.-). Afin de mieux connaître leurs intentions, et de répondre à nos éventuelles questions, nous leur avons demandé la présence d'un membre de leur comité. M Leubet a répondu présent à notre invitation. Une présentation de l'ASET, leur but, et les différentes possibilités de formation post grade (Eduswiss.ch) nous a été présentée. L'assemblée des délégués à Olten ayant lieu le 18 novembre, l'AGT doit décider quelle attitude à adopter face aux demandes de l'ASET. Une vote a eut lieu afin de savoir si :
- Acceptons nous l'augmentation de 15.- de l'ASET ?

Le vote a donné 5 oui
 4 non
 2 abstentions

Lors de l'assemblée des délégués à Olten, la position de l'AGT sera d'accepter cette augmentation.

- Suite à ce résultat, nous devons savoir si cette augmentation sera prise en charge par l'Association, ou ajustée sur les cotisations annuelles. Le vote a donné le résultat suivant :
- Acceptons nous une augmentation de notre cotisation annuelle de 60.- à 95.- ?

Le vote a donné 4 oui
 4 non
 2 abstentions

En accord avec les statuts, la responsabilité du vote est du ressort du Président. Celui ci accepte l'augmentation.

Pour éviter des démissions dues à cette surcharge financière importante (63%), S. Di Luca propose une cotisation a deux vitesses, soit :

- Cotisation de 40.- pour être membre de l'AGT
- Cotisation de 95.- pour être membre de l'AGT & diplôme de l'EurETA via l'ASET

Cette proposition n'a pas été retenue, suite à des difficultés de gestion que certains membres ont émises. La proposition ne sera donc pas soumise au vote.

Notons que les personnes voulant que le diplôme EurETA, en passant par le biais de l'ASET, doivent payer une cotisation de 120.-.

15 Proposition

- Pour nous éviter un courrier trop important pour les mauvais payeurs, nous proposons de limiter le nombre de rappels à deux envois au lieu des trois actuels. Nous acceptons cette proposition, mais ce changement des statuts doit être approuvé lors de la prochaine Assemblée générale.
- Proposition de modifier la raison sociale de l'Association en ART (Association Romande des Techniciens) ou ATSO (Association des Techniciens de Suisse Occidentale). Suite au refus du vote (3 acceptations, 6 refus et 2 abstentions), nous ne modifierons pas les statuts.
- Proposition d'offrir uniquement la cotisation de l'AGT (40.-) aux membres du comité. Approuvé, mais avec des jetons de présence. Faire ensuite une note de frais au trésorier.
- Suite a sa demande de divers pour la fin de la séance, nous écoutons M A. Bordignon.
 - Demander par engagement écrit de l'ASET qu'elle s'engage formellement à nous retransmettre toutes les demandes de romands qui les contactent,
 - Proposition de visite technique de la Halle 6 de Palexpo, en mai/juin 2001.

Fin de séance à 21h15.

Laurent Dumont

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. An' or similar, written in a cursive style.

Secrétaire

Versoix, le 6 janvier 2001